

**LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)**

**RIVIERE DU SAC'H / Ruisseau de Poméno** (« Poumèn » sur Scan Littoral)  
Département du MORBIHAN / Commune de BELZ (56550)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Pont du Sach	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques :</b> Lieu-dit Pont du Sac'h mentionné sur le Scan Littoral. Numérisation à partir du Scan Littoral au niveau de la zone centrale du Lieu-dit (qui s'étend sur approximativement 400 mètres le long du cours d'eau) et perpendiculairement au cours d'eau.</p> <p>Positionnement <b>approchée</b> (incertitude &lt; 400 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

